Archives départementales des Ardennes

|  |
| --- |
|  **Seigneuries de Termes et de Voncq**  |
|  1386 - 1722  |
|  |
|  83J 1 - 29  |
|  |
|  |
| Établi par Jérémy MORVAN, assistant de conservation du patrimoine |
|  |
| Charleville-Mézières2024 |

# Présentation générale du fonds

**Identification :**

|  |  |
| --- | --- |
| Référence | 83J 1 - 29 |
|  |  |
| Intitulé | Seigneuries de Termes et de Voncq |
|  |  |
| Dates extrêmes globales | 1386-1722 |
|  |  |
| Niveau de description | Fonds |
|  |  |
| Importance matérielle | 0,4 mètre linéaire. |

**Contexte :**

|  |  |
| --- | --- |
| Nom du producteur | SAHUGUET (FAMILLE DE) |
|  |  |
| Histoire administrative du producteur | La famille de Sahuguet possédait notamment les seigneuries de Termes et de Voncq. Son membre le plus connu est Daniel de Sahuguet (1613?-1686), seigneur de Termes et de Voncq et gouverneur de Sedan. |
|  |  |
| Historique de la conservation des documents | Les archives concernant les familles et la seigneurie de Termes ont été retrouvées dans les archives d'une étude notariale (peut-être Buzancy). Les documents relatifs à la seigneurie de Voncq étaient auparavant conservés aux Archives de la Marne. |
|  |  |
| Modalités et date d’entrée | Une date d'entrée précise n'a pas pu être identifiée. Les archives concernant les familles et la seigneurie de Termes ont été affectées en sous-série 83J le 1er août 2009. |

**Contenu et structure :**

|  |  |
| --- | --- |
| Présentation du contenu | Ces archives sont constituées dans une première partie par des documents relatifs aux membres des différentes familles qui ont possédé les seigneuries de Termes et/ou Voncq. La deuxième partie du fonds comprend les documents seigneuriaux et de gestion des deux seigneuries. |
|  |  |
| Tris, éliminations réalisées | Sans objet  |
|  |  |
| Accroissements | Sans objet  |
|  |  |
| Mode de classement | Les archives familiales ont été classées en premier, par individu ou par couple, et de manière chronologique. Les archives des seigneuries forment la deuxième partie du fonds, celles de la seigneurie de Termes précédant celle de Voncq. Pour chacune de ces deux seigneuries, les archives seigneuriales sont classées en tête et suivies par les archives domaniales. Le fonds s'achève par les pièces relatives aux autres seigneuries possédées par les familles figurant dans ce fonds d'archives et par des documents isolés. |

**Conditions d’accès et d’utilisation :**

|  |  |
| --- | --- |
| Conditions d’accès | Librement communicable. |
|  |  |
| Conditions de reproduction et de réutilisation | Les conditions de reproduction et de réutilisation sont régies par le règlement de la salle de lecture des Archives départementales des Ardennes et par la licence ouverte votée par le Conseil départemental. |
|  |  |
| Langue et écriture desdocuments | Français. |
|  |  |
| Caractéristiques matérielles etcontraintes techniques | Papier, parchemin. |
|  |  |
| Instruments de recherche | Sans objet  |

**Sources complémentaires :**

|  |  |
| --- | --- |
| Existence et lieu de conservation des originaux | Sans objet  |
|  |  |
| Existence et lieu de conservation de copies | Sans objet  |
|  |  |
| Sources complémentaires dans le service des archives et hors service | Les sources complémentaires conservées aux Archives des Ardennes sont disponibles sur le formulaire de recherche du portail des Archives départementales des Ardennes et dans les instruments de recherche de la salle de lecture. |
|  |  |
| Bibliographie | Les sources documentaires sont disponibles sur le formulaire de recherche du portail des Archives départementales des Ardennes et dans les instruments de recherche de la salle de lecture. |

**Contrôle de la description :**

|  |  |
| --- | --- |
| Notes de l'archiviste | Sans objet  |
|  |  |
| Règles ou conventions | Norme générale et internationale de description archivistique (ISAD-G) publiée par le Conseil international des archives en 1994, 2e édition en 1999. |
|  |  |
| Date de la notice | 16/08/2023 |

83J 1 - 14

Familles.

1508-1722

83J 1

Famille de Bohan-Deschamps. - Biens : acte d'échange par Anthoine de Bohan (av. 1450 - ap. 1529), seigneur de Voncq, et sa femme Marie Deschamps d'une cense féodale située au terroir de Vendresse à Jehan Dargie, seigneur d'Hardoncelle en partie, et Marie de Pavant sa femme contre sa part dans la seigneurie de Voncq.

1508

83J 2

Famille de Louvain. - Biens : donation par Anthoine de Louvain (....-1554), sieur de Rognac, à Alonce de Hérédie d'une maison au village de Merivat (1526), acte de vente par Jehan Fonasse, laboureur demeurant à la Planchette (hameau de Sergy, Marne), à Alonce de Hérédie d'une maison, jardin, terres et prés situés au hameau de la Planchette tenant au ban de Chamery (Marne) (1531).

1526-1531

83J 3

Famille de Hénin-Liétard. - Biens : mémoire relatif à une donation faite à François de Hénin-Liétard par Marie de Bimont et Jehanne de Bohan (1583). Comptes : reconnaissance par un lieutenant criminel d'avoir reçu 29 écus pour salaire pour l'exécution d'une prise de corps à l'encontre de François de Hénin-Liétard (1584), mandat par Duchastellet à Louis Cordier de remettre au sieur Aubry la somme de 35 livres tournois (1651).

1583-1651

83J 4

Famille d'Aspremont. - Papiers de famille : extrait du partage des biens de défunt Jehan d'Aspremont (av. 1505-15..) et de Jehanne de Sugny (av. 1510-1571) sa femme (1587), reconnaissance de Catherine et Marguerite de Villiers de ce que leurs parents doivent à Françoise d'Aspremont, veuve de May de Holfort, à la suite à un partage concernant la seigneurie de Voncq (1602) [deux exemplaires], inventaire des titres et papiers relatifs au partage des biens de défunte Marie de Bimont, vivante dame du Chastelet, provenant de la succession de Jean d'Apremont, vivant chevalier de Vaudu, en la terre et seigneurie de Voncq (1604) [deux exemplaires]. Biens : vente par Jean Faugrer à Jehan Vennault, marchand à Voncq marié à une défunte portant le nom d'Aspremont, d'une maison et d'un jardin à Voncq (1560). Procès : sentence et dossier d'une procédure opposant Claude de Joyeuse, tuteur de Jean d'Aspremont, fils mineur de René d'Aspremont, et Jean de Nespoux, tuteur de ses enfants et de feue Marie de Bimont sa femme, héritière de feu Jean d'Aspremont et de Jeanne de Sugny, sa première femme, et de Godefroy et Françoise d'Aspremont, enfants et héritiers de Jeanne de Sugny, relative à une dette laissée par les aïeuls de Jean d'Aspremont (1602, 1609).

1587-1609

83J 5 - 6

Famille de Roucy-Saint Just.

1563-1677

83J 5

Nicolas de Roucy (1524-ca 1553). Biens : transaction entre Jean Hanotel, receveur du domaine du roi reconnaissant être redevable de la somme de 839 livres procédant des revenus de la seigneurie de Termes à Anthoine des Marins, Louise Despense, Jacques Bonet, Nicolas de Roucy, Jehan de la Personne, cohéritiers dudit feu Nicolas de Roucy (1563). Jacob (....-ap. 1607) et Jean de Roucy, biens et procès : deux contrats d'échange entre Françoise de Muiremont, veuve de Regnard de Barizy, et ses filles Marie de Barizy et Rachel de Barizy, épouse de Jacob de Roucy (1596), acte du lieutenant de la justice de Termes relatif à un différend entre Jean Petit et entre Jacob de Roucy et Jean de Roucy au sujet du versement de la somme de deux cent écus (1595). Judith de Roucy et Gédéon de Saint-Just, papiers de famille : lettres patentes du roi Louis XIII accordant une dispense de mariage à Gédéon de Saint-Just et à sa cousine Judith de Roucy (1612), copie du contrat de mariage de 1612 (1642), document détaillant les articles du contrat de mariage de Gédéon de Saint Just et Judith de Roucy [1642]. Daniel de Roucy (....-av. 1640) et Anne de Saint-Just, papiers de famille : inventaire du mobilier et des papiers dressé par Jean Gobert, notaire royal à Grandpré, à la suite du décès d'Anne de Saint-Just, veuve de Daniel de Roucy, vivant chevalier baron de Termes (1654), acte de vente par Jean Bonjean, priseur vendeur juré établi à Sedan et Raucourt, à la requête de Monsieur de Bros des meubles délaissés par le trépas de la baronne de Termes (1655).

1563-1655

83J 6

Affricain de Roucy (av. 1610-...), procès et comptes : mémoire relatif à une procédure opposant les héritiers de Claude de Baudier et Madame de Letouf (dont Charlotte de Baudier et Affricain de Roucy) à Isaac Bool au sujet du paiement de six sacs achetés par Madame de Letouf (1638), assignation aux héritiers du sieur de la Chapelle dont fait partie le baron de Termes au sujet de la reprise par le duc de Charleville des moulins banaux de Charleville (1649), procédure relative au paiement du droit de relief dû par Anne de Saint-Just à la suite du décès de Daniel de Roucy pour sa seigneurie de Termes (1658-1659), pièce de procédure par laquelle Robert Hubert de Roucy, chevalier seigneur et baron de Termes, nomme procureur général Pierre Huet, notaire royal à Termes, pour le représenter comme fondé de procuration de Charlotte de Baudier, veuve de feu Affricain de Roucy, seigneur de Termes, ladite dame héritière de feu Claude de Baudier, seigneur de la Chapelle et gouverneur de Charleville et du Mont Olympe, à propos des accrues de la Meuse concédées par Charles de Gonzague (1671), procuration par Charlotte de Baudier à Huet pour récuperer une somme due par Pierre Bordois (1672), acte par lequel Charlotte de Baudier, veuve d'Affricain de Roucy, seigneur de Termes, cède à Pierre Huet, procureur fiscal de la terre et seigneurie de Termes, 600 livres qui lui sont dues par feu Pierre Bordois greffier en la souveraineté de Charleville (1678). Salomon de Roucy (av. 1632-ap.1677) : correspondance adressée à Huet, notaire à Termes, à propos d'actes, de contrats, et d'un recours en justice à la suite du refus par les habitants de payer le cens, et à Jacottin, sergent à Grandpré (1666-1677).

1649-1677

83J 7 - 9

Famille de Mornay-Saint-Just (Jacques de Mornay, chevalier et seigneur de Rochefontaine et Marie de Saint-Just).

1646-1722

83J 7

Papiers de famille : transaction au sujet de son douaire entre la dame de Rochefontaine, veuve du seigneur de Chaudry, et la dame de Villers chargée de la tutelle des biens de son frère défunt Samuel Le Tirant (1668), copie de la donation entre vifs de Marie de Saint-Just, veuve en premières noces de Pierre Le Tirant, chevalier seigneur de Chaudry, et veuve en secondes noces de Jacques de Mornay, seigneur de Rochefontaine, demeurant en sa terre de Vaudu, à son frère Gustave Adolphe de Saint-Just (1675), mémoire des prétentions de Madame de Rochefontaine sur la succession de Monsieur de Chaudry dans le cadre d'une transaction avec Edmée Le Tirant sa nièce (1722).

1668-1722

83J 8

Comptes : décharge du comte de Chaumont relative au dépôt d'une ratification que Madame Dufresne s'était engagée à fournir de la part de Madame de Rochefontaine (1646), comptes de Madame de Rochefontaine (1666-1684), transport d'une somme de 607 livres au profit de Madame de Rochefontaine par Robert Sallier procureur au siège royal et présidial de Reims (1667), constitution de rente de Jacques de Mornay et Madame de la Salle au profit de Françoise Bennelet (1672), documents liés au remboursement de sommes dues à Nicole Marlot épouse du sieur d'Étampes et à sa fille Nicole Marlot épouse du sieur de la Salle (1672-1684), quittance de remboursement dû par Marie de Saint Just, veuve de Jacques de Mornay, vivant chevalier seigneur de Rochefontaine, Vaudu et Termes, à Nicole Marlot, épouse du sieur d'Étampes (1686), courrier par lequel Philbert de Châlons demande le paiement d'une somme à Madame de Rochefontaine (1673), compte de Marie de Saint-Just avec Jean Harmand pour son travail au Châtelet de Paris (1679), mémoire de sommes dues à Madame d'Étampes entre 1666 et 1680 (1680), reçu de paiement par Madame de Rochefontaine (1681), rente pour laquelle Jacques de Mornay, seigneur de Rochefontaine, s'est porté caution (1683), contrat de remboursement et décharge pour Madame de Rochefontaine d'une caution prise par Jacques de Mornay, seigneur de Rochefontaine, constituée auprès des religieuses des couvents et hôpitaux de Paris (1683).

1646-1686

83J 9

Biens : consentement par Gustave Adolphe de Saint-Just, chevalier seigneur de Chauvincourt, et Marie Alionson qu'Isabelle Lespagnol, veuve de Nicolas de Pris, ait son hypothèque sur tous les biens de Marie de Saint-Just, veuve de Jacques de Mornay, vivant chevalier de Rochefontaine (1686). Procès : sentence obtenue par Charles Le Tirant, écuyer sieur de Breuil, contre Pierre Le Tirant, époux de Marie de Saint-Just et tuteur de damoiselle de Villers, pour affirmer ce qu'il doit au sieur d'Orval à la suite de son mariage avec la veuve du sieur de Villers (1656), déclaration des despens devant le parlement de Paris que Jacques de Mornay requiert contre François d'Espinois chevalier seigneur d'Estremont (1672), décision des juges chargés de juger les procès en réformation des Eaux et Forêts de France au siège général de la table de marbre du Palais à Paris donnée à d'Espinois, vicomte de Colle seigneur du Chastelet, ordonnant le partage du bois de la Roche du Costé au Chatelet Haut (1673), procédure opposant Jacques de Mornay, chevalier seigneur de Rochefontaine, et Marie de Saint-Just à Jacques d'Espinoy, seigneur de Colle, au sujet d'un retrait lignager relatif aux seigneuries de Termes, Chatel et Aspremont grâce auquel Marie de Saint-Just récupère une partie de la seigneurie de Termes (1675). Correspondance : courrier personnel de Marie de Saint-Just à Madame d'Agoy (sans date), correspondance adressée à Monsieur et Madame de Rochefontaine (1667-1684), textes de chanson ou poèmes (sans date).

1656-1686

83J 10 - 14

Famille de Sahuguet-Pouilly et familles alliées.

1669-1699

83J 10 - 12

Daniel de Sahuguet (1613?-1686), seigneur de Termes et Voncq, et Gabrielle de Pouilly.

1678-1699

83J 10

Comptes : obligation et reconnaissances de dettes au profit de Daniel de Sahuguet (1678, 1669, 1664), reçu de la part de Madame de Termes pour les menues dîmes de Frénois par le curé d'Iges (1678), comptes de Madame de Termes (1689), acte de transport de la somme de 22 000 livres due par Gabrielle de Pouilly, veuve de feu Daniel de Sahuguet dame de Termes et de Voncq, à Madame de Lançon, dame chanoinesse et comtesse de Mirmont, qui assigne ledit paiement à la vente de la seigneurie d'Inor, vente faite par Innocente de Pouilly, dame dudit Inor, dont la moitié revient à Gabrielle de Pouilly (1697), note relative à l'exemption de Madame de Termes de la contribution à l'arrière ban (1695). Biens : quittance de loyer pour une maison louée par Madame de Termes à Chémery (1681), contrats par lesquels sont vendus à Daniel de Sahuguet, seigneur de Termes, Voncq, Marcellot et Bois de Reims, des bois situés à Bois de Reims lieudit "Au-dessus de la fontaine" par Jacques Leroux, habitant de Marcellot paroisse des Alleux (1681-1682), dossiers relatifs à des travaux faits à une maison à Sedan tenue en bail à louage par Madame de Termes (1687-1688).

1678-1697

83J 11

Procès : dossier de procédure relative à la vente par Guillaume Gouin, demeurant à Terron-sur-Aisne, à Gabrielle de Pouilly de sept quartels de prés à Terron (1686-1693), lettre adressée à Madame de Termes par Pierre Faciot, marchand de soie à Reims et exécuteur testamentaire de Pierre Husson, au sujet d'un différend judiciaire entre celui-ci et feu Monsieur de Termes Sahuguet (1687), dossier relatif à une procédure opposant Jean Louis, comte de Joyeuse, Grandpré et Louppy à Rimbert Alexandre de Vassinhac d'Imécourt et Gabrielle de Pouilly, veuve de Daniel de Sahuguet, pour recouvrir 1500 livres dues par une reconnaissance faite par la défunte comtesse de Grandpré (1688-1690), appel d'un jugement opposant Madame de Termes (Gabrielle de Pouilly, veuve de Daniel de Sahuguet, seigneur de Termes et Voncq) à Ponce Matis, fermier de l'abbaye du Mont-Dieu à propos de la charge de commissaire aux empouilles (1690), décision de justice réglant le différend entre d'une part Jean Louis, comte de Joyeuse, et Louis Joseph de Joyeuse, héritiers de Henriette de Comminge, et Alexandre de Tassignac, chevalier seigneur d'Inor au nom et comme ayant droit de Gabrielle de Pouilly, veuve de Daniel de Sahuguet d'autre part à propos de la succession de la dame de Comminge (1691).

1686-1693

83J 12

Correspondance privée : correspondance active [notamment au sujet du mariage de son fils avec Madame de Lochefontaine] (1682-1686) et passive (1669-1671, 1679-1681, 1684) de Daniel de Sahuguet, correspondance passive de Gabrielle de Pouilly (1675, 1686-1699). Correspondance professionnelle : correspondance reçue par Daniel de Sahuguet en tant que gouverneur de Sedan du ministre de Louvois et relative notamment à l'expulsion de Sedan de familles dont les pères sont allés en Hollande sous prétexte de religion et ont rejoint les armées des Provinces-Unis (1683-1685).

1669-1699

83J 13

Enfants de Daniel de Sahuguet. - Anne de Sahuguet (1664-….) : contrat de mariage avec Jules de Joyeuse, chevalier marquis de Saint Lambert et d'Anne de Sahuguet suivi de sa ratification par Nicolle de Villiers, mère dudit seigneur, accompagné de pièces justificatives (quittances, mémoires, correspondance, …) servant à justifier le paiement de la somme de 52 000 livres accordée par sa mère à Anne de Sahuguet (1680-1694). Innocente de Pouilly, dame d'Inor (....-av. 1696), papiers de famille et comptes : texte relatif à la requête de Limbert de Vassinhac, seigneur d'Inor, à propos de meubles donnés par un débiteur (1691), extrait général de la vente des effets de sa succession (1696), comptes des dettes de sa succession (sans date), reconnaissances de dettes (1685, 1690). Louis Abraham de Sahuguet (1663-1692) : convocation par Catherine Elisabeth d'Arnollet de Lochefontaine, veuve de feu Louis Abraham de Sahuguet, vivant chevalier seigneur de Termes et Voncq, de Gédéon de Vassinhac d'Imécourt, Louis François de Vassinhac de la Chalade, Louis Abraham d'Apremont tous parents du côté paternel des enfants mineurs dudit sieur de Termes pour donner leur avis sur sa prétention à la tutelle des enfants mineurs (1692).

1680-1696

83J 14

Famille de Pouilly d'Inor. - Papiers de famille : déclaration des dernières volontés de Madeleine de Pouilly, dame d'Inor rédigée par Charles de Pouilly (1676). Biens : transaction entre David de Proisy et Aubertin de Pouilly, seigneur d'Inor, et au nom de son épouse Madeleine de Pouilly comme tuteur de Mademoiselle de Pouilly toutes deux héritières de Jehan de Pouilly au sujet du règlement de la tutelle exercée par Jehan de Pouilly sur les biens de David et Henry de Proisy lorsqu'ils étaient mineurs (1621), acte par lequel Aubertin de Pouilly, seigneur d'Inor et Voncq, accepte la transaction et le versement d'une indemnité par Henry de Proisy (1632).

1621-1676

83J 15 - 20

Seigneurie de Termes.

1573-1721

83J 15

Archives seigneuriales : déclaration de Bon de Roussy, sire de Vaudu et Termes, et Claire d'Aspremont, sa femme, au sujet de terres leur appartenant à Termes notamment des vignes (1573), acte de foi et hommage au roi par Daniel de Roucy, seigneur et baron de Termes, pour ses parts dans la seigneurie de Termes (1644), acte de foi et hommage au roi par Charles de Cosmenil, seigneur d'Orval, baron de Termes à cause de sa femme Aimée de Saint-Just pour sa part dans la seigneurie de Termes [présence d'un sceau] (1663).

1573-1663

83J 16 - 20

Archives domaniales.

1578-1721

83J 16

Titres de propriétés et baux : baux pluriannuels de la seigneurie conclus entre Jacques et Bon de Roucy avec l'amodiataire François Josseteau, marchand à Sedan (1578) et entre Jacques de Mornay, Charles de Cosmenil et Marie de Saint Just avec l'amodiataire Gobert Drumel (1669-1672), actes de ventes de bâtiments, de terres et de vignes à Termes à Jean Boileau, procureur à Sainte-Menehould, à Nicolas de Fosse et à Thomas Marsy (XVIe siècle, 1602, 1633), baux de terres par Daniel de Roucy et Louis de Condé (1626-1641, 1661), dossiers d'actes classés par lieux-dits à Termes (Aveaux au Champ Broya (1626-1686), La Folie Morel (1628-1687), Le Perrière Raiquin (1643-1666), les Ustalliers (1680)).

1578-1687

83J 17

Comptes et pièces comptables : comptes entre Marie de Saint-Just, veuve de Jacques de Mornay, seigneur de Rochefontaine, et Gobert Drumel, son amodiataire à Termes (1663-1677), reçus, quittances, reconnaissances, mandats (1644-1677), amende à Gobert Drumel pour avoir laissé errer ses bestiaux (1676), listes de chevaux (1669-1672).

1644-1677

83J 18

Communauté d'habitants : dossier de procédure d'un procès opposant Marie de Saint-Just aux habitants de Termes à propos du paiement des droits seigneuriaux (1634-1677), actes d'exécution de la capitation ustensile (1721).

1634-1721

83J 19

Gestion et entretien du domaine : condamnation de la justice de Termes à la requête du sieur d'Orval de Pierre Deleau faute d'avoir travaillé à la réfection du pressoir dudit Termes suivant le marché (1662), autorisation donnée à Madame de Rochefontaine demeurant à Termes d'amener à Vaudu (lieu-dit à Manre) du vin lui appartenant (1668), reconnaissance de dette de Gobert Drumel au charpentier Jean Deleaux pour des travaux de couverture (1669), quittances données par des artisans au meunier Pierre Georges pour des travaux au moulin (1671-1675), lettre de Madame de Rochefontaine à propos de vin produit à Termes (1675).

1662-1675

83J 20

Procédures judiciaires : acte de la justice de Termes ordonnant de saisir les grains et de maintenir en les mains du seigneur de Termes les grains dus au seigneur par des laboureurs demeurant à Termes provenant des censes qu'ils tiennent du seigneur Bon de Roucy, seigneur de Termes, et ce pour devoir non fait et promis par Francois Josseteau, amodiataire du revenu dudit Termes (1578), défense faite à Jacques Douart, buraliste de la paroisse de Termes, de recevoir les déclarations du baron de Termes et de la dame de Rochefontaine, seigneurs dudit lieu, et de délivrer aucun congé pour "rasion des tines" provenant du terrage qu'ils ont perçus des habitants de Termes et de saisir le vin s'ils essayent de passer outre [1671], lettre de l'avocat de Monsieur de Rochefontaine au sujet du fermier Gobert Drumel et d'un procès, pièce de procédure opposant Madame de Rochefontaine à M. de Ville de l'Ardennois au sujet d'une portion en la terre et seigneurie de Termes (1688).

1578-1688

83J 21 - 26

Seigneurie de Voncq.

1386-1684

83J 21 - 22

Archives seigneuriales.

1481-1677

83J 21

Octroi par Jean, duc de Brabant et de Rethel, à Pierre Blosser, seigneur de Couches, d'un délai pour donner les foi et hommage pour les terres et seigneuries de Voncq et Vandy (1481), déclaration de foi et hommage à Louise de Myogne, seigneur de Voncq en partie, par Claude de Pavant, seigneur de Warnécourt, pour la justice et terre de Voncq (1496), foi et hommage d'Anthoine de Bohan, seigneur de Semuy et Voncq en partie, à Philippe Daudevace, seigneurs de Vaulx et Voncq en partie (1511), copie du dénombrement fait par Jean d'Aspremont, seigneur de Vandy et de Voncq en partie, à M. le duc de Nivernois pour les 4 parts dont les 5 font le tout de la place où était la forte maison de Voncq (1572) [deux exemplaires], copie de la saisie des droits de Voncq à la demande de Claude de Joyeuse tuteur de Jean d'Apremont (1601), inventaire des titres relatifs à la seigneurie de Voncq établi à partir des archives de M. de Termes (1677), projet de donation de la seigneurie de Voncq par Anne de Pouilly, femme d'Anthoine de Greffin (sans date).

1481-1677

83J 22

Fief de Rognac : copie de 1613 d'un acte de 1599 de Judith de Frétard, dame de Voncq en partie, qui reconnait tenir en plein fief de Marie de Bimont le fief de la terre et seigneurie de Rognac pour moitié qu'elle a acquise de Jacob de Roucy, écuyer sieur de Manre et Vaudu (1613), sentence d'une procédure opposant Françoise d'Aspremont, veuve de May de Hollefort, sieur de Marvault, dame en partie de Voncq, contre Jean d'Assenois sieur dudit lieu et Judith de Frétart à propos de la mouvance de la seigneurie de Rognac et du droit de percevoir les quints et requints (1607), copie de la sentence précédente complétée du dénombrement de la terre de Rognac (1607), sentence reconnaissant que Rognac dépend de Voncq et condamne Jean de Mirmont à payer les droits féodaux à François de Hénin-Liétard et Jean d'Apremont, co-seigneurs de Voncq (1627), dénombrement féodal par le sieur d'Assenoy [présence d'armoiries] (1627), avis pour juger à l'encontre du seigneur de Quatre-Champs pour le fief de Rognac (1637), acte du sieur de Mirmont, seigneur de Quatre-Champs, pour le relief qu'il doit pour moitié du fief de Rognac relevant de la maison forte de Voncq (1641), sentence de saisie de la terre de Rognac par Madeleine de Pouilly au sieur d'Hédouville (1648), liste d'actes relatifs à Rognac (1665), transaction entre François de Hénin-Liétard, seigneur du Chastelet Haut en Ardenne et Voncq en partie, et Jean de Mirmont, seigneur en partie de Voncq, à propos de la seigneurie de Rognac relatif à des vignes, un pressoir et un "vandangeoir" (1629-1671), pièces d'une procédure opposant Madeleine de Pouilly au sieur d'Hédouville au sujet du fief de Rognac (1648-1649), mémoire du procureur du duché de Mazarin à propos de la prétention par M. de Termes que le fief de Rognac est mouvant de lui à cause de sa forte maison de Voncq (sans date).

1607-1671

83J 23 - 26

Archives domaniales.

1386-1684

83J 23

Titres de propriétés et baux : acte de vente par Gobert de Sorbey, seigneur de Louppy et de Vouziers en partie, à Jean de Crèvecoeur, seigneur de Proyart, de la moitié de la forte maison de Voncq en Rethélois (1454), inventaire des archives et titres relatifs aux seigneurs et seigneurie de Voncq entre 1599 et 1633 (1633), bail des carrières de Voncq par François de Hénin-Liétard sise au lieu-dit "Le Colombier" à Nicolas Guyot, carrieur à Semuy, mais suite à son désistement François de Hénin-Liétard rend la carrière à Nicolas Carré et Joannes Malapré aussi carrieurs à Semuy (1629), baux et marchés pour l'entretien de vignes à Voncq conclus entre Madame de Termes et des habitants (1689), registres de comptes de la seigneurie de Voncq de Madame de Termes [Gabrielle de Pouilly, veuve de Daniel de Sahuguet, seigneur de Termes et Voncq] (1678-1700). Communauté d'habitants : réquisitions de céréales et de chariots demandées à la communauté de Voncq par l'intendant de Champagne (1684).

1454-1700

83J 24

Gestion du domaine : acte relatif à la vente par Jehan de Saulx, seigneur de Cernon et de Bussy le Chastel, d'un sixième des dîmes de Voncq à Colard de Voncq chevalier (1386), acte par lequel Domengin, fils de Simon Le Bourgeois et d'Isabelle de Goncourt, homme de corps de Jehan de Saulx, seigneur de Cernon et Vandy, obtient congé et licence de porter une tonsure de clerc (1394), appointement des terres vacantes de la seigneurie de Voncq (1538, 1590), reconnaissance par Jehan d'Aspremont, sieur de Vandy et Voncq en partie, d'avoir baillé à titre de ferme et prix d'argent pour 6 ans ses despouilles de prés et le pressoir à plusieurs marchands demeurant à Voncq (1580), inventaire des fiefs de Vandy et Voncq (1605), mémoire décrivant la consistance de la terre et seigneurie de Voncq (1665), arrêt du conseil royal des finances portant règlement pour la confection des inventaires des vins (1679), déclarations des vignes de M. Gosset (XVIIe siècle), mémoire d'estimation des vignes de Mademoiselle de la Bonardière (XVIIe siècle).

1386-1679

83J 25

Entretien du domaine : dossier de quittances, mémoires, factures pour des travaux au château de Voncq (1609-1664), marché entre Monsieur de Termes et Pierre Meurier pour la construction d'"une boutique à poisson" à Voncq (1679), mémoire des bois de charpente qu'il faut pour faire "une grange pareille à celle qui est au château de Voncq" (XVIIe siècle), mémoire de la fontaine et de la pompe qu'il faut faire en la maison de Monsieur de Termes située au village de Voncq (XVIIe siècle).

1609-1679

83J 26

Procédures judicaires : accord entre Margot de Voncq femme de Jean le Grant, Marie de Suzanne autrement dit le Tieulier et Poncette fille de la dite Margot et fille de feu Ernoul Le Charpentier de Voncq mettant fin à un procès avec Jean de Saulx, sire de Cernon, relatifs aux grains qu'elles devaient verser au seigneur de Voncq (1395), requête de Jean d'Aspremont, seigneur de Vandy et de Voncq en partie relative à une saisie de terre effectuée suite au non-paiement de droits seigneuriaux lors d'une vente de terres à Voncq (1575), acte par lequel François de Moet, sieur de Longchamps, et Elizabeth de Pouilly son épouse font appel devant la justice de Voncq de l'adjudication du bail judiciaire que Monot prétend avoir de la terre et seigneurie du Vallage appartenant à Elisabeth de Pouilly (1680), acte par lequel Delespant, agent des affaires de Daniel de Sahuguet, seigneur de Termes et Voncq, fait son procureur Alexis Samette, sergent royal demeurant à Voncq, pour suivre le déroulement d'une procédure à Rethel (1682).

1395-1682

83J 27

Autres seigneuries. - Aspremont : acte relatif à la seigneurie et au versement du bail par Jamin (1672). Le Buisson (Marne) : dossier relatif à la gestion de la terre et seigneurie (1667-1669). Guiry (Val d'Oise) : bail à ferme pour 9 ans à Pierre Le Maistre d'une maison à Guiry et de terres à Gadencourt par Marie de Saint-Just (1681), correspondance et procuration pour faire payer Pierre Le Maistre (1683). Leffincourt et Bussy : acte de foi et hommage au comte de Rethel de Pierre de Bimont, chevalier seigneur du Chastelet, légitime administrateur de Marie de Bimont sa fille et de feu Anthoinette d'Aspremont pour la seigneurie de Leffincourt (1572), acte de foi et hommage au duc de Nivernois par François Hénin-Liétard, seigneur de Roche du Chastelet Haut en Ardenne, et Marie de Bimont sa femme pour la seigneurie de Leffincourt et la moitié de Bussy venant à ladite Bimont à cause de la succession de Jehan d'Aspremont son grand-père (1586). Marcellot et Bois de Reims : actes de vente de terres par Claude Oudet, veuve de Jean Aubry, notaire à Voncq, à Daniel de Sahuguet (1672-1683), quittance par l'archevêque de Reims au profit de M. de Terme des quints et requints de son acquisition des seigneuries de Marcellot et Bois de Reims auprès de Guillaume Le Vergeur (1679), vente par Nicolas Bachellier à Daniel de Sahuguet de terre à Marcellot (1683), échange entre Mme de Termes et Jacques Leroux demeurant à Marcellot d'un enclos sis au lieu-dit l'enclos de Guiloret contre deux arpents et demi de jardinage sis sur le ban du Bois de Reims au lieu-dit la Morinnerie (1686, 1698). Vaudu (localité à Manre) : mémoire de ce que Madame de Rochefontaine doit à un charpentier pour des travaux à Vaudu (1672). Vieux (Marvaux-Vieux) : reconnaissance par Jacques de Mornay des sommes qu'il doit à l'abbaye de Reims pour les dîmes de Vieux (1665-1668), quittance du receveur de l'abbaye de Saint-Denis de Reims confessant avoir reçu 35 livres pour le compte de M. et Mme de Rochefontaine (1669), lettre proposant à Marie de Saint-Just d'être la marraine de la cloche de Vieux (1699).

1575-1699

83J 28 - 29

Pièces isolées [classement par ordre alphabétique de lieux].

1489-1690

83J 28

Attigny : sentence par le juge du baillage de Reims autorisant Gilbert Allard, marchand, et Zacharie Regnauldin, boucher, demeurant à Attigny à faire paître leurs moutons en dehors du troupeau commun de la ville (1675). Avaux : mémoire du comte d'Avaux, ambassadeur du roi, présenté aux Etats Généraux des Pays-Bas relatif à une trêve (1689). Beaurepaire (localité à Olizy) : arrêt du lieutenant de la justice de Beaurepaire relatif à la demande par François Frousart, manouvrier à Beaurepaire, d'obtenir l'autorisation comme tuteur de ses enfants mineurs de vendre une partie de leur héritage pour subvenir à leur besoin (1675). La Ferté-lès-Olizy : acte de vente de Jean Buffet, marchand à Grandpré, de la moitié des biens qu'il possède dans un bois à Étienne Linguet, amodiateur de la terre et seigneurie de la Ferté-lès-Olizy (1665). Létanne : certificats des maires et échevins de Beaumont et de Létanne attestant que Henry de Saint-Vincent, seigneur de Létanne, a transféré son domicile à Létanne (1696). Marville : acte de vente par Jean Barthelemy Texerans et Jeannette sa femme au vénérable Jehan Beguin, commandeur de l'église hôpital Saint-Antoine d'une maison en la rue de Louppy (1529). Novion : certificat de service délivré au sieur de Novion attestant qu'il est gendarme à la compagnie des gendarmes de Flandres (1689).

1529-1689

83J 29

Reims : pièce de procédure opposant René Louis Fiquelmont, abbé commendataire de Belval, et Elizabeth Basselier à propos d'une maison située à Reims et dépendant de l'abbaye de Belval (1654), supplique de François Godart fils et Gérard Godart, libraires imprimeurs à Reims demandant à être reçus maîtres imprimeurs conformément au règlement de la profession (1676), correspondance adressée à Lespicier, receveur des taxes, concernant l'arrière ban du bailliage de Reims (1690-1697). Saint-Nicolas-aux-Bois (Aisne) : pièces comptables de l'abbaye (1663-1671). Senuc : acte de vente par Catherine Régnier, veuve de Jean Baptiste Mimy, vivant chirurgien demeurant à Senuc, et par son fils Jean Baptiste Mimy à Toussaint Noblet, sergent royal demeurant à Termes, de prés au lieu-dit "Sous le moulin". Termes : lettre envoyée à Huet, procureur fiscal de Termes, par sa tante Simonet, veuve demeurant à Charleville (1671). Documents non localisés : acte d'échange de terre entre Jehanne, veuve de Jehan Damignon, et Henry de Levez (1489), texte de controverse religieuse (sans date).

1489-1690